

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2019
DELIBERATION N° 20

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

L'an deux mil dix-neuf, le dix octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE (jusqu'à 22h14), Mme LAUQUE, MM. NEYS (jusqu'à 22h12), UGALDE (à partir de 18h00 et jusqu'à 20h22, à partir de 22h05), LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 22h14), ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h33), MM. POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 18h32), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN (jusqu'à 22h05), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Le Maire

Absents représentés par pouvoir :

M. SOROSTE par M. MILLET-BARBE (à partir de 22h14) ; M. NEYS par Mme DURRUTY (à partir de 22h12) ; M. UGALDE par Mme LAUQUE (jusqu'à 18h00, de 20h22 jusqu'à 22h05) ; M. AGUERRE par Mme CASTEL (à partir de 22h14) ; Mme LANGLOIS par M. POCQ (à partir de 20h33) ; M. SALDUCCI par M. LAIGUILLON ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 18h32) ; Mme TAIEB par M. MASSONDE ; Mme BENSOUSSAN par M. BOUTONNET (à partir de 22h05) ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Absentes : Mmes JUZAN et CANDILLIER.

Secrétaire :
M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Ugalde,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Médiathèque – Contrat de diffusion publique de contenus audiovisuels de culture scientifique et technique pour l'exposition « Curieux ! ».

La programmation culturelle de la Médiathèque, lors du 4^e trimestre de cette année 2019, propose au public un zoom sur les fausses informations. Outre des soirées spéciales, des ateliers et jeux, les 2 sites centre-ville et Sainte-Croix présentent l'exposition « Curieux ! », du 7 octobre au 7 décembre.

Cette exposition, produite par l'association Cap Sciences, centre de culture scientifique, technique et industrielle, basée à Bordeaux, propose de démêler le vrai du faux et de lutter contre les *a priori* collectifs, idées reçues et fausses informations.

« Curieux ! » se compose d'une sélection de planches de bandes dessinées, complétée d'une série de vidéos.

Cap Sciences étant propriétaire ou cessionnaire des droits d'exploitation des contenus de ces vidéos, il convient d'établir avec cette association un contrat de diffusion publique de contenus audiovisuels de culture scientifique et technique.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal d'approuver les termes du contrat de diffusion publique de contenus audiovisuels de culture scientifique et technique entre l'association Cap Sciences et la Médiathèque, jointe en annexe, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne